

10 JAN. 2024

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2023-02-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 30 septembre à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 20 septembre 2023

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 67 Pouvoirs : 9
Votants : 76 (dont 9 procurations)

Présents : Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT); Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE); Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT); Pierre BARBARY (PONTGIBAUD); Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES); Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE); Michaël BARE (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Davy BELLARD (NEUF EGLISE); Marie-Andrée BERKES (SAINT OURS LES ROCHES); Sébastien BLANC (LOUBEYRAT); Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE); Chantal BLOT-BOUCHE (SAINT PARDOUX); Grégory BONNET (MONTCEL); Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS); Loïc BOULAIS (SAINT QUINTIN SUR SIOULE); Florent BOURLON (POUZOL); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Mathieu CAMUS (POUZOL); Marc CARRIAS (EFFIAT); Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE); Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Daniel CHARRAUX (TEILHET); Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE); Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX); Alain DURIN (ARS LES FAVETS); Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT); Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE); Alain GIMENEZ (AYAT SUR SIOULE); Claude GREMAT (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Marie Françoise HUBERT (JOZERAND); Philippe IMBAUD (YOUX); Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES); Guillaume JOUANADE (TEILHEDE); Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE); Pascal LABBE (SAINT AGOULIN); Magalie LABIAULE (BLOT L'EGLISE); Paul LASSET (SAINT MYON); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Jean-Claude LEMOINE (SAINT MYON); Guy MAQUAIRE (SAINTE CHRISTINE); Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ); Gérard MASSON (NEUF EGLISE); Sabine MICHEL (LAPEYROUSE); Karina MONNET (ARTONNE); Pascal MONTAGNE (MARCILLAT); Josette MOULY (SERVANT); Evelyne OLIGNER (CHAPTUZAT); Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN); Jean Luc PORTE (JOZERAND); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE); Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Marcel RAYNAUD (ESPINASSE); Daniel REYNAUD (SAINT GAL SUR SIOULE); Bernard ROCHON (SAINTE CHRISTINE); Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS); Bruno RYCKEBUSCH (SAINT REMY DE BLOT); Cendrine SAUTHON (BAS ET LEZAT); Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE); Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER); Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES).

Absents ayant donné procuration :

Cédric BOILOT (SAINT ELOY LES MINES) ayant donné pouvoir à Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES)
Jérôme BOREL (SERVANT) ayant donné pouvoir à Josette MOULY (SERVANT)
Didier BOURNAT (MOUREUILLE) ayant donné pouvoir à Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE)
Florian CHANET (MONTPENSIER) ayant donné pouvoir à Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER)
Guillaume CRISPYN (CHAMPS) ayant donné pouvoir à Anne-Sophie RODRIGUES (CHAMPS)
Pierre EVRAIN (LOUBEYRAT) ayant donné pouvoir à Sébastien BLANC (LOUBEYRAT)
Jean-François PORTE (MONTCEL) ayant donné pouvoir à Grégory BONNET (MONTCEL)
Fabien ROUX (MARCILLAT) ayant donné pouvoir à Pascal MONTAGNE (MARCILLAT)
Etienne ONZON (COMBRONDE) ayant donné pouvoir à Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE)

Madame Emmanuelle ESCAMEZ a été élu secrétaire de séance.

**Objet : AQUISITION D'UN TERRAIN SUR LA COMMUNE DE SAINT GEORGES DE MONS
EN VUE DE LA REALISATION DE LA STATION D'EPURATION DE COURTEIX**

Lors de sa réunion du 17 décembre 2022, le Comité Syndical a autorisé le Président à signer l'acte de cession gratuite concernant la parcelle ZI 7 située sur la commune de Saint Georges de Mons, en vue de la réalisation de la nouvelle station d'épuration de type filtre à roseaux à Courteix.

Afin de faciliter l'implantation de cette station d'épuration, il serait utile d'acquérir également la parcelle ZI 8 limitrophe, propriété de Madame LEVADOUX Maryse, d'une surface de 2 030 m².

Il est proposé au Comité Syndical :

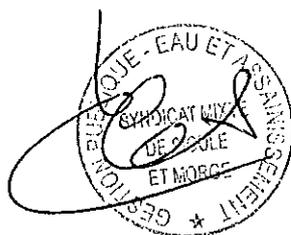
- d'autoriser le 1^{er} Vice-Président à signer l'acte de vente concernant la parcelle ZI 8 située sur la commune de Saint Georges de Mons, au prix de 250 €.

Cette proposition a reçu un avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge, lors de sa réunion du 8 juin 2023.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le 1^{er} Vice-Président à signer l'acte de vente concernant la parcelle ZI 8 située sur la commune de Saint Georges de Mons, au prix de 250 €.



Fait et délibéré à Saint Pardoux,
le 30 septembre 2023

Le Président,
Luc CAILLOUX